



29 novembre 1999

13 décembre 1999

R E N N E S

# Et un, et deux... et quinze jours de grève



*Du 29 novembre au 13 décembre 1999, environ un millier d'employés de la Ville de Rennes, ont fait grève pour l'obtention de l'Indemnité d'Exercice de Missions de Préfectures. Parce que ces femmes et ces hommes ont vécu un grand moment de leur vie, nous avons confectionné ce journal de la grève. Il sera un témoignage pour la mémoire de tous.*

*Le comité de rédaction.*

# Editorial

*D'où est venue cette détermination qui, quinze jours durant, aura habité plus d'un millier d'entre vous et aura contraint les élus de la ville à reconnaître la légitimité d'une revendication ?*

*Rennes est une des villes de France dont on parle beaucoup – et en bien – Qualité de vie quotidienne, qualité de l'urbanisme, des espaces verts, dynamisme culturel et éducatif, qualité de l'offre des loisirs etc...*

*La volonté politique à l'origine de cette "aura" ne servirait à rien sans le travail quotidien – et la plupart du temps dans l'ombre – des agents municipaux que nous sommes. C'est la volonté soudain devenue irrépressible, parce que trop longtemps contenue, d'être reconnu qui aura nourri cette détermination.*

*Pour quel résultat ?*

*5 000 F de prime annuelle versée mensuellement à compter du 1er janvier 2000, obtenus au fil de négociations difficiles.*

*Pour les non ayants-droit, une prime de 208 F/mois est mise en place à la même date, en faveur des agents dont la rémunération nette globale est inférieure ou égale à 7 500 F.*

*Les abattements pour arrêt de maladie sur le supplémentaire indemnité sont supprimés et les modalités d'attribution de l'IFTS vont être revues.*

*Et après !*

*Le conflit aura en outre révélé un grand nombre de problèmes en terme de gestion du personnel. Les nombreux témoignages recueillis vont servir de base à un travail sur les relations humaines à la Ville de Rennes.*

*Quinze jours d'occupation de l'hôtel de ville pour être reconnu. Quinze jours difficiles mais chaleureux. Quinze jours d'une intensité extraordinaire où la dignité l'aura toujours emporté sur les inévitables risques de dérives incontrôlées. Il faut aussi remercier tous ceux qui n'auront pas compté leur temps, ni leurs nuits pour assurer l'occupation constante.*

# et un jour de grève...



lundi 29 novembre 1999

## Notre mouvement de grève part fort : Motivation et détermination en sont les mots clés.



10 h : La salle de la Cité est pleine pour cette première assemblée des grévistes. La revendication pour l'obtention de la prime de 1 000 F pour tous les ayants-droit de l'Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures est unanime. Les femmes sont nettement majoritaires. Et elles sont les premières à prendre la parole.

12 h : Quelque 800 personnes pique-niquent sur la place de la Mairie et se réchauffent autour du feu allumé par les pompiers qui manifestent aussi ce jour là.

13 h : L'intersyndicale est reçue par le maire. La rencontre ne donnera rien. Et c'est à l'unanimité que l'assemblée décide de reconduire la grève.

16 h : Ce premier jour du mouvement coïncide avec la remise des médailles. Les grévistes s'invitent (déjà !) dans les grands salons et font la fête en l'honneur de leurs collègues décorés.



### **Chanson : Petit papa Edmond** (air de Petit Papa Noël)

*Petit Edmond Hervé, quand tu  
viendras au balcon  
Pour nous donner notre pognon  
Alors peut-être, pour TOI, nous  
voterons.*

*Il me tarde tant que le jour se lève  
Pour voir si tu as apporté  
Tout le beau pognon que l'on voit  
en rêve  
Et que l'ON A MÉRITE. (bis)*

# et deux...



mardi 30 novembre 1999

## Nous sommes chez nous à l'Hôtel de Ville

9 h : La troisième AG à la Cité est toujours aussi dynamique et importante. Rester ou pas dans cette salle (Transmusicales), sinon où aller ? Peut-être à l'hôtel de Ville... Tel est le débat.

10 h : Quelle ne fut pas la surprise des mariés du jour, de se voir accueillir à la Mairie par une haie d'honneur de 1000 personnes ?

11 h : L'hôtel de Ville, c'est la Maison du peuple, c'est donc naturellement que les grévistes s'installent dans les grands salons. (La dernière occupation remontait à mai 1968.) Ils deviennent le Quartier Général de la grève. Tout un symbole.

La grève s'organise. Les chansons commencent à fleurir. Le comité de suivi et d'animation obtient une nouvelle rencontre avec les élus et l'administration : Rien. Et c'est la première nuit d'occupation...



**Chanson : Ils ont tout le pognon...**  
(air des chapeaux ronds)

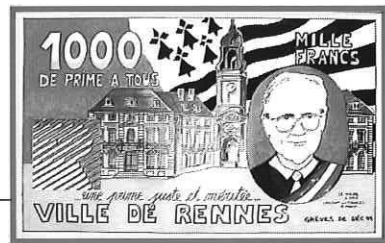
*Ils ont tout le pognon  
Que nous désirons  
Ils ont tout le pognon  
Et nous nous les aurons.*

*On veut tout le pognon  
Donne-le nous Edmond,  
On veut tout le pognon  
Nous le méritons.*

*Négocions, nous le voulons  
Dans le grand salon  
Nous ne le quitterons  
Qu'après satisfaction. (bis)*



# et trois...



mercredi 1<sup>er</sup> décembre 1999

## Nous nous organisons avec piquets de grève et chorale...

Désormais la journée commence par l'assemblée. Pour se donner le moral, tout commence en chansons. Ce mercredi, la salle est archi comble. Les piquets de grève se mettent en place, délégations au standard, à l'informatique, discussion avec ceux et celles qui hésitent encore à se mettre en grève. Les réunions officielles avec les élus sont perturbées. Tout cela dans la bonne humeur. Les sacs du courrier du jour sont interceptés et déposés dans les grands salons.

L'occupation de la mairie s'organise par tour de garde avec mise en place d'un service interne de sécurité.

Première manifestation importante et blocage des bus aux carrefours. La station d'épuration de Beaurade est bloquée.

Edmond Hervé est à Paris. Martial Gabillard, Pierrick Massiot et Emmanuel Jouleau discutent avec le comité d'animation et de suivi. Ils fixent deux pré-alables à la négociation : La libération de la mairie et la restitution du courrier. Les grévistes ne sont pas d'accord.



*Chanson :  
(air " Au clair de la lune ")*

*Au cœur de la lutte  
Mon petit Edmond,  
On voit qu' tu te buttes  
Mais on tiendra bon.  
On veut notre prime  
On veut notre pognon  
A l'hôtel de ville  
C'est plus toi l' patron. (bis)*



# et quatre...



jeudi 2 décembre 1999

## Les techniciens, ingénieurs nous soutiennent, les égoutiers nous rejoignent.

Les grands salons sont trop petits pour accueillir tout le monde. D'autant que les techniques A et B participent à l'AG. Tous ensemble, ils parcourent les quais en manifestation : Ils sont près de 1000.

Les égoutiers débarquent en tenue et avec leurs véhicules place de la mairie. La grève s'étend. Les municipaux rentrent en transcommunales.

Les personnels de l'office HLM déposent un préavis de grève pour le mardi suivant.

Une partie des employés districaux débraye la matinée.

chanson  
(air " Les p'tites femmes  
de Pigalle ")

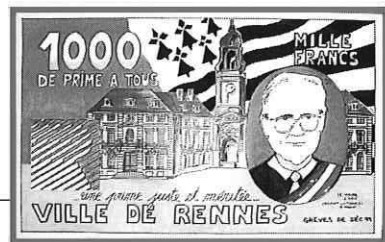
*T'es foutu pour le résultat final  
On est soudé, on est déterminé,  
On veut la prime, c'est tout*

*On est main dans la main  
On s'ra 'core là demain.*

*T'es foutu pour le résultat final  
L'hôtel de ville, on n'y est pas si  
mal,  
On est bien d'dans et pour long-  
temps  
Et on tiendra obstinément  
T'es foutu pour longtemps ! (bis)*



# et cinq...



vendredi 3 décembre 1999

## Nous montrons à la population que nous sommes déterminés et tenaces.

“On n’est pas couchés, on est motivés” : Les grévistes ont la forme. Une occupation et une manifestation sont à leur programme. Ils viennent seulement occuper le Parlement de Bretagne, à l’occasion de la remise du prix au breton de l’année et bien sûr la chanson : ce soir, “on vous met le feu” est strictement interdite. L’après-midi, ils s’invitent à l’inauguration du Point Info Services sur les quais. Ils manifestent ensuite.

Le maire est revenu de Paris. Il déclare à l’intersyndicale : “Je suis venu ausculter, mais pas occulter. Je ne vois pas pourquoi, je donnerais plus à mon chauffeur qu’à mon mécanicien ” et dans la salle, on murmure “ le maire va péter une durité ! ”. La rencontre ne donnera rien.



*Refrain de la grève*

*On n’est pas couchés,  
on est motivés  
On n’ va pas lâcher,  
On va tous gagner (bis)*

**Chanson : (air de «On n’a pas tous les jours vingt ans)**

*A la mairie, c’est pas la fête,  
Posons notre ouvrage un instant,  
Car notre modeste primette,  
Nous devons l’attendre longtemps,*

*ATSEM, secrétaires et collègues,  
N’ont plus le cœur à travailler,  
Mais Edmond, tout à sa superbe  
Nous a simplement rétorqué :*

*“ Donnez-moi d’abord le courrier,  
Des grands salons vous vous virez ! ”  
C’est des mots qu’il fallait pas dire,  
Il nous conduit à faire le pire.*

*Nous on veut simplement gagner,  
Le prix du travail qu’on fait,  
Edmond, si t’es pas content,  
Regarde ce qu’on fait vraiment.*



# et six...



samedi 4 décembre 1999

## Les familles s'invitent sous les lambris de la République.

Et commence le premier week-end d'occupation... L'assemblée du matin est bien suivie. Les mariages se déroulent normalement dans la Rotonde. La pétition de 900 signatures est remise au maire.

La délégation intersyndicale rend les sacs de courrier en signe d'apaisement.

La chorale se produit place de la Mairie, sous les fenêtres du maire. La discussion n'avance pas.

Les pompiers du District apportent leur soutien.



### Chanson : la mauvaise réputation (air de Brassens)

*A la ville, sans prétention,  
On avait bonn' réputation :  
Jamais on ne revendiquait,  
Et not' travail était bien fait !*

*On a eu bien tort de leur faire  
confiance  
Ils nous font bosser sans recon-  
naissance !*

*Alors, c'est maintenant terminé,  
On veut récupérer not' blé ! (bis)*

*Edmond, tu dois nous écouter,  
Car on est vraiment, vraiment  
fâchés !*

*Rennes est le peloton d' tête  
Au palmarès des villes vedettes,  
Val, finances, communication,  
Nos élus seraient des champions,*

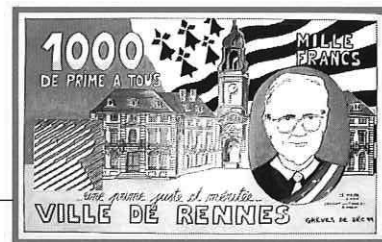
*Cette réussite, c'est aussi la nôtre !  
On est fonctionnaires, et pas des  
apôtres !  
Alors c'est maintenant terminé,  
On veut récupérer not' blé !  
Edmond, tu dois nous écouter,  
Car on en a marre d'être exploités !*





# et sept...

dimanche 5 décembre 1999



## Nos délégués rencontrent trois fois les élus et l'administration pour pas grand chose.

La journée dominicale est bien occupée, "elles et ils" sont 400 personnes à l'assemblée du matin. Il est décidé de créer 6 commissions : Communication, action, sécurité, intendance, juridique et finances.



Jeux de cartes et chansons aident à passer le temps agréablement. Des enfants de grévistes sont là. Pendant que le comité négocie à 15 h, 18 h 30 et 22 h 15. Le maire fait des propositions (2500 F annuels) pour ceux qui ont un revenu inférieur à 7 500 francs

Bal populaire et repas entretiennent le moral et la convivialité.



### *Chanson : Dès que le vent tournera (air de Renaud)*

*Dès que la prime, on l'aura  
On repartira  
Dès que la prime, nous l'aurons  
Nous nous en allons ! (bis)*

*A l'aube de l'an 2000  
La ville s'illumine  
Tu dois être décalé  
Toi, t'es pas éclairé...*

*L'État nous pond des lois  
A toi, d' les appliquer  
Tu ne dois pas t' buter  
Et, tu dois négocier*

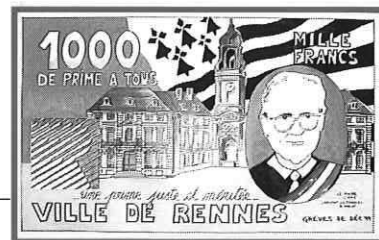
#### *Refrain*

*Ça fait sept jours qu' ça dure  
On n' va pas s'arrêter !  
Et ça continue  
Nous, on sort un CD*

*On t' rendu l' courrier  
Et t'as pas négocié  
L'hôtel qu'on a squatté  
T'es pas prêt d' le r'chapper.*

#### *Refrain*

# et huit...



lundi 6 décembre 1999

## Nous sommes heureux d'accueillir le conseil municipal dans le grand salon.

### Chanson (trois pas en avant)

Voilà que Monsieur l' Maire  
Devait négocier,  
Il y' avait un décret  
Qu'il fallait appliquer

L' décret d'abord  
Connaissait pas  
Et puis les chiffres,  
Y' en avait pas,  
NON !

Un pas en avant,  
Deux pas en arrière  
Il voulait bien donner  
Mais pas c' qu'on lui d'mandait,

Voilà que Monsieur l' Maire  
Devait négocier,  
Il avait devant lui,  
Des agents déterminés,

Les chiffres, d'abord,  
Y' avait pas,  
Et puis après,  
Étaient trop bas.  
NON !

Un pas en avant,  
Deux pas en arrière.  
Il voulait bien donner  
Mais pas c' qu'on lui d'mandait.

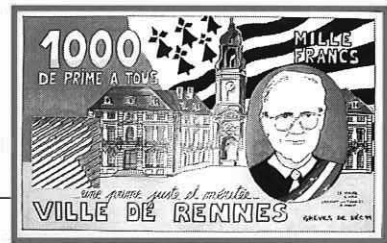
Le maire confirme sa proposition par lettre, inacceptable pour les grévistes qui rentrent dans leur deuxième semaine de grève.

Un tract est diffusé massivement à la population.

Deux heures avant le conseil municipal, l'AG décide de le laisser se dérouler. Et c'est prestement que les grévistes installent la salle. Le conseil est expédié en une heure et demi. Les cinq femmes de l'intersyndicale ont préparé une intervention : "au bout de huit jours... nous n'avons toujours pas de réponse claire à nos revendications. Combien de temps allez-vous abuser de la patience des grévistes...?". Les Verts, le PC, les Radicaux de Gauche et l'opposition s'expriment. Le maire annonce sa volonté d'aboutir. Les négociations reprennent.



# et neuf...



mardi 7 décembre 1999

## Et puisqu'il ne veut rien entendre, nous durcissons notre mouvement.

Alors que les grévistes avaient montré leur bonne volonté en laissant le conseil municipal se dérouler, ils se sentent insultés et humiliés par la fin de non recevoir du maire. L'adjoint aux finances accepte de s'adresser directement aux grévistes en assemblée générale... La tension monte... " on ne va pas céder, on ne va pas céder... " chante l'assemblée.

Enfin, lors de la négociation de la nuit, le maire reconnaît le principe de la prime.



### Chanson : A Toi Edmond (air de l'Auvergnat de Brassens)

*Elle est à toi, cette chanson  
A toi Edmond notre patron,  
Qui refus' de nous écouter  
Alors qu'il faudrait négocier*

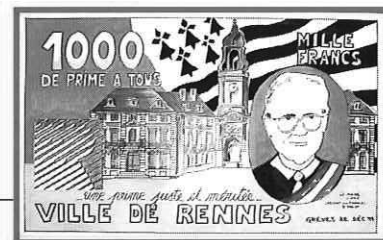
*On ne demande pas la lune  
Ni même un morceau de fortune  
Mais un peu de reconnaissance  
De la ville de l'excellence.*

*On ne demande pas grand-chose  
Mais quand on effeuille la rose  
Toutes les épines, elles sont pour nous  
Alors on veut un peu de sous*

*Quand on ira travailler  
Ce sera avec la fierté  
D'avoir enfin pu faire rimer travail et dignité*



# et dix...



mercredi 8 décembre 1999

## La tension ne baisse pas, le conflit est toujours dans l'impasse !

Une crèche est organisée pour les enfants des grévistes dans les locaux de l'hôtel de ville.

La négociation est au point mort. Les négociateurs reviennent bredouilles, non sans avoir signifié leur fort mécontentement au maire.

A 22 h : " Ils et elles " sont encore plus de 100 à discuter dans les grands salons. Le mécontentement est grand, la colère gronde.

Les territoriaux de St-Brieuc partent en grève sur les mêmes objectifs

### Chanson (air du France de Michel Sardou)

Quand je pense au mouvement de  
grève  
Auquel on a tous adhéré  
Pour une prime, pour un décret  
Que Lionel Jospin a signé

Quand je pense au soi-disant  
Maire,  
Qui doit s'appeler Edmond Hervé  
Qui se croyait juste et sincère  
Au niveau des employés

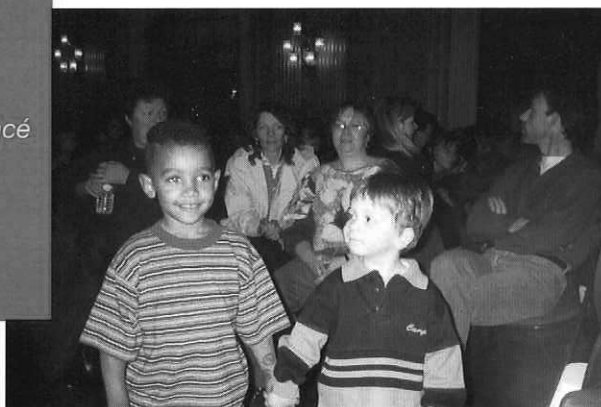
#### Refrain

On ne peut pas lui faire confiance  
Cet homme qui nous a possédé  
C'est grâce que toute la France  
Veut nous rejoindre pour nous  
aider

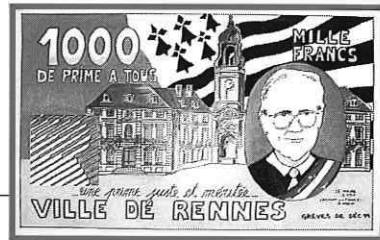
De cette grande solidarité  
Dont aujourd'hui nous sommes  
fiers  
Restons debout, restons soudés  
Aussi dur qu'un bloc de pierre

C'est à Rennes qu'on a commencé  
A se battre pour notre dignité  
Saint-Brieuc s'est aussi levé  
Les Bretons ne vont pas céder.

#### Refrain



# et onze...



jeudi 9 décembre 1999

## Une journée forte pour notre grève.

Le maire propose 416 francs par mois mais avec un échéancier. Les grévistes demandent pas moins de 653 francs, le minimum légal précisé dans le décret.

Des délégations de municipaux de Lorient et de Saint-Malo viennent apporter leur soutien.

Plus de 200 communaux encerclent la mairie avec une chaîne humaine. Un dépôt de boues et de feuilles mortes jonche la place de la mairie. Des cartes électorales sont brûlées, devant la caméra de TF1.

Salle de l'ASMR, les "non ayants-droit" sont en réunion d'information sur le mouvement : Impossible de compter les participants tellement ils sont nombreux.



### Chanson : La chaîne humaine (sur l'air de la bombe humaine)

On veut te parler  
De l'arme de demain  
Enfantée de demain  
Elle peut faire sa fin  
On veut te parler  
De toi, de nous  
On s'quatte à l'intérieur  
Et pour notre bonheur  
Et même si toi tu crois  
Que si toi tu crois  
Que de toi on a peur  
On veut te prouver  
Que nous que nous  
Ne sommes pas de simples  
marionnettes  
Et crois le bien Edmond  
Tu vas payer ta dette.

### Refrain

La chaîne humaine  
On se prend par la main  
La chaîne humaine  
C'est nous on s'appartient

Si on te laisse Edmond  
Prendre en main  
Notre destin  
C'est la fin.





# et douze...



vendredi 10 décembre 1999

## Les événements s'accélèrent.

Le secrétaire général M. Paves, s'exprime devant les grévistes.

Premier vote à bulletin secret sur les propositions du maire dans la rotonde transformée en salle de vote. Une majorité de 80% des votants votent contre : 503 voix s'expriment donc pour la poursuite du mouvement : 20 abstentions et 126 acceptent les positions du maire. Le résultat est accueilli par "la foule en liesse". (of). Les personnels du District et des HLM acceptent la prime (200 F à partir de janvier 2000 et 416 F à partir de septembre 2000).

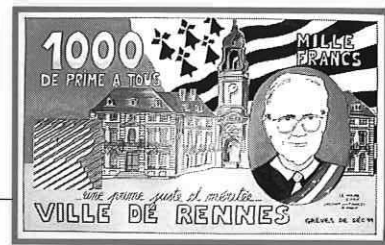
### Chanson (air de San Francisco de Maxime de Leforestier)

*C'était une Mairie  
Bien jolie, calme et tranquille.  
On y travaillait,  
On nous ignorait  
Ceux qui y régnaient  
Ils nous méprisaient.  
Le cœur plein de rancœur,  
Nous on continue quand même,  
Pour tous les Rennais  
Et les gens d'ailleurs  
Les félicitaient.*

*Mais quand la confiance se brise  
L'ambiance devient grise  
Nous sommes déçus,  
Mais jusqu'au bout, Edmond,  
Nous lutterons.*



# et treize...



samedi 11 décembre 1999

## La tension est à son comble.

La journée commence tranquillement : Les mariages se déroulent normalement.

La chorale "Isseba" se produit, divers représentants syndicaux apportent leur soutien.

La fin du samedi voit les esprits s'échauffer, après une nouvelle négociation qui n'avance pas.

Les grévistes sont plus de 100 à bloquer les bureaux du maire. Ils exigent l'ouverture d'une nouvelle négociation. Ils en feront le siège pendant plus de 3 heures. De guerre lasse, ils lèvent le camp à 22 h...



### LE PERSONNEL DE LA VILLE DE RENNES EN GRÈVE

depuis le 29 novembre occupe la mairie :

13<sup>e</sup> jour de grève, 11<sup>e</sup> jour et 2<sup>e</sup> week-end d'occupation, une vingtaine de chansons... Pour vous informer, après "les Transmusicales", venez découvrir "les TRANSCOMMUNALES"...

samedi 11 décembre, à 16 heures, place de la Mairie.

#### Chanson : La commune (air de Jean Ferrat)

Il y'a 22 ans d' cette commune  
On t'a élu et acclamé  
Y a bien longtemps qu'on n'a plus  
de t'une  
Alors c'est sûr on va gagner.

On veut notre prime et c'est normal  
Car on l' tous bien méritée  
Cela pourrait être fatal  
Alors Edmond, il faut céder.

Y a 22 ans d'ans cette commune  
On n'est pas tous des opprimés,  
Y a bien longtemps qu'on assume  
Alors j' t' assure, on va gagner.



# et quatorze...



dimanche 12 décembre 1999

## Enfin des propositions sérieuses.

Le piquet de grève de la station d'épuration de Beaurade est levé, ultime preuve de bonne volonté... Une déclaration de l'intersyndicale est lue à l'arbre de Noël. Les occupants de la mairie discutent tranquillement. Ce dimanche est "portes ouvertes" pour les familles des grévistes, qui pour certaines, découvrent l'intérieur de l'hôtel de ville, leurs enfants participent à l'animation en chanson.

Une nouvelle négociation commence à 21h. L'échéancier est légèrement modifié.

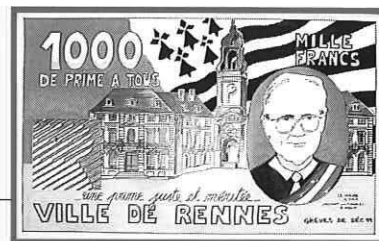


*Chanson : (air la Blanche Hermine de Gilles Servat)*

*Allons, Edmond un effort  
Signe avec nous cet accord  
La prime payée en euros  
Ne f'ra pas un chiffre très gros*

*A l'aube de l'an 2000  
On n' gagne pas des cents, des mille  
L' service rendu au public  
Mérite un peu plus de fric !*

# et quinze...



lundi 13 décembre 1999

## On arrête, le coeur gros mais la tête haute.

Le matin, le dépôt de bus plaine de baud est bloqué.

Le maire fait de nouvelles propositions dans une dernière négociation.

Le matin, un nouveau vote à bulletin secret est organisé. Les positions du maire sont acceptées par 504 voix (64%) contre 275 et 18 abstentions. Le résultat est proclamé. Toute la presse est présente. Beaucoup de larmes sur les visages : Amertume ou colère ?

"Nous sommes rentrés à l'hôtel de ville par la petite porte, nous en sortons par la grande" communiqué de l'intersyndicale.



### Le mot de la fin

Chris :  
- C'était bien la grève, Maman c'était la fête  
La maman :  
- C'est fini la grève  
Chris :  
- Ben ! elle est partie où la grève, Maman ?



**Edmond Hervé contesté**  
 La grève des agents municipaux de la ville de Rennes laissait transparaître hier soir un certain flottement et un sentiment de déception à l'égard du maire socialiste, Edmond Hervé, dont ils se sentent incompris. En plaçant pour la reconnaissance d'un service rendu par la ville, pour le versement des primes mensuelles, dans le cadre d'un décret datant de 1997.

L'Hebdo de l'Actualité Sociale  
 10 / 18 décembre 99

**Occupation des salons dorés**  
 Les agents municipaux de Rennes ont occupé hier soir les salons dorés de l'hôtel de ville pour manifester leur mécontentement. Ils ont déposé des pancartes et des fleurs, et ont chanté des chansons. Les agents municipaux de Rennes ont occupé hier soir les salons dorés de l'hôtel de ville pour manifester leur mécontentement. Ils ont déposé des pancartes et des fleurs, et ont chanté des chansons.

**Manifestation des communaux reconduite**  
 RENNES (35). Après 12 jours, la grève des agents municipaux de la ville de Rennes laissait transparaître hier soir un certain flottement et un sentiment de déception à l'égard du maire socialiste, Edmond Hervé, dont ils se sentent incompris. En plaçant pour la reconnaissance d'un service rendu par la ville, pour le versement des primes mensuelles, dans le cadre d'un décret datant de 1997.

**PATRICK POIVRE D'ARVOR**  
 Toujours en Bretagne, à Rennes les agents municipaux se sont mis en grève il y a 11 jours maintenant pour obtenir mensuellement le fonctionnement d'un certain nombre de services. Reportage de Frédéric MARTIN et Bruno GREGOIRE.

**FREDERIC MARTIN**  
 Depuis 11 jours, la mairie de Rennes est en état de siège. En début d'après midi, les manifestants sont tous venus brûler leur carte d'identité. Le maire a déclenché un conflit que se situe au delà de...

**YVES JUIN, EMPLOYE DE MAIRIE GREVISTE**  
 C'est parce qu'il y a un profond malaise de reconnaissance, il y a des gens qui en ont marre. Le dialogue social dont se targue monsieur HERVE n'a pas aidé. C'est autour de cette prime s'est manifesté un profond mécontentement.

**FREDERIC MARTIN**  
 Un millier de personnes en grève, c'est tout le secteur administratif paralysé et les perturbations sont importantes dans tous les services gérés par la mairie.

**NICOLE ROLAND, EMPLOYEE DE MAIRIE GREVISTE**  
 Alors, les crèches, les écoles, tout est bloqué, la cuisine centrale a été bloquée donc les repas ne sont plus assurés dans les restaurants d'enfants.

**FREDERIC MARTIN**  
 D'après un récent décret, un quart des employés de cette mairie peut prétendre à une prime mensuelle facultative de 500 à 2 500 F selon le bon vouloir du maire. Les grévistes réclament 1 000 F par mois, le maire leur propose 5 000 F par an c'est l'impasse.

**EDMOND HERVE, MAIRE DE RENNES**  
 5 000 F de prime annuelle ce n'est pas rien, ça peut représenter une augmentation pour certains salaires de 15 %.

**FREDERIC MARTIN**  
 Le mouvement a pris une ampleur sans précédent et pourrait rapidement faire des émules dans d'autres collectivités. FIN

TF1  
 9 décembre 99 - 20 h 00

**Prime et déprime à Rennes**  
 Les employés municipaux sont en grève depuis dix jours.

**Libération**  
 9 décembre 99

Depuis dix jours, un bras de fer se joue dans un bon millier d'agents municipaux de la ville de Rennes. Edmond Hervé, le maire socialiste, refuse de leur verser la prime mensuelle de 1 000 francs. Les agents municipaux ont occupé hier soir les salons dorés de l'hôtel de ville pour manifester leur mécontentement. Ils ont déposé des pancartes et des fleurs, et ont chanté des chansons.



Les employés municipaux en grève devant l'hôtel de ville de Rennes, le 6 décembre.

« Depuis le début de l'année, nous avons enregistré environ mille demandes d'actes supplémentaires par mois. Indique Marie-France, qui travaille au service du courrier. Cela va des fiches d'Etat civil pour le moindre licence sportive, aux actes de naissance pour les étudiants au Pacifique. Nous avons aussi de plus en plus de demandes d'actes de naissance pour des thèmes assez étranges, peut-être à cause de l'an 2000. Fausse déclaration de naissance, certificats de nationalité, qui était une prérogative du tribunal d'instance, nous sommes également responsables de l'authenticité des actes délivrés, sont également concernés. »

**Le Télégramme de Brest**  
 11 décembre 99

Edmond Hervé a renouvelé les propositions qu'il avait faites au début de la semaine, soit une prime mensuelle de 1 000 francs, soit une prime annuelle de 5 000 francs. Les agents municipaux ont occupé hier soir les salons dorés de l'hôtel de ville pour manifester leur mécontentement. Ils ont déposé des pancartes et des fleurs, et ont chanté des chansons.

**MORE CHAOS...**

After fifteen days of an exceptionally tough strike, Rennes' council workers agreed to return to work ten days before Christmas. Rennes' town hall had been continually occupied by the strikers, with childcare centres, school canteens, swimming-pools and neighbourhood town halls closed as well as a total blockage of all work involving municipal administrative personnel. Although the municipal workers explained that they went on strike to draw attention to the fact that they "were not recognized" at their true value" the negotiations concentrated on pay increases. The workers began by demanding a rise of 15% a month and finally accepted 416F from Mr Hervé, Rennes' Mayor. They also managed to bargain for a number of strike days to be paid by the town. The total cost of the pay rise, to be paid out of the municipal budget, is calculated at between 10 and 12 million francs. Mr Hervé has promised that the money will be found without having to increase local taxes. Municipal workers in Saint-Brieuc, inspired by their colleagues in Rennes, decided that they too deserved "more recognition" for the quality of their work. They also demanded a 1000F monthly bonus and went on strike for several days before reaching a compromise with the Mayor, Claude Saunier.

AFP  
 10 décembre 99

**Rennes : fin de la grève des employés communaux**

La grève d'une partie du personnel communal a pris fin hier au terme d'un accord selon lequel la municipalité versera une prime annuelle de 5.000 francs à 1.300 agents de la ville.

**Les Echos**  
 14 décembre 99

Profond malaise  
 Les agents communaux réclamaient l'obtention de la prime mensuelle de préfecture qui peut être accordée aux agents des collectivités locales exerçant des fonctions administratives. Emmenés par l'union syndicale CGT-CFDT-FO, qui avait d'abord demandé 1.000 francs par mois et par salarié, les grévistes avaient, dans un second temps, abaissé leurs exigences à 653 francs.

D'après le secrétaire général, la hausse des rémunérations acceptée hier nécessitera « une somme supplémentaire d'un montant de 12 millions de francs par an, prélevés sur le budget, alors que nous éprouvons des difficultés à boucler les 2,5 milliards de francs de l'exercice 2000. » Cette longue grève traduit le profond malaise, notamment du personnel féminin, majoritaire dans ce conflit. Employés notamment dans les écoles maternelles et les cantines, ces salariées occupent des postes subalternes, alors que certaines sont titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur. L'année leçon à tirer est « celle du manque de dialogue social », note Michel Favet, qui se dit prêt à « revoir l'organisation de la concertation ».

Alors que prenait fin ce conflit, une majorité des 1.147 agents communaux de Saint-Brieuc, en grève depuis vendredi, paralysait encore hier les services de la ville pour demander également l'octroi d'une prime de 1.000 francs par mois et la titularisation de certains employés au statut précaire.

**Grève des municipaux à Rennes: Edmond Hervé contesté**  
 Rennes laisse transparaître hier soir un certain flottement et un sentiment de déception à l'égard du maire socialiste, Edmond Hervé, dont ils se sentent incompris. En plaçant pour la reconnaissance d'un service rendu par la ville, pour le versement des primes mensuelles, dans le cadre d'un décret datant de 1997.

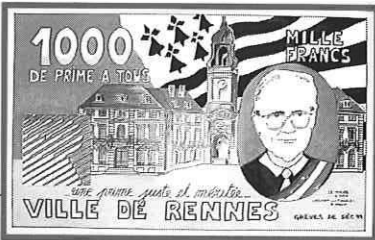
« Depuis le début de l'année, nous avons enregistré environ mille demandes d'actes supplémentaires par mois. Indique Marie-France, qui travaille au service du courrier. Cela va des fiches d'Etat civil pour le moindre licence sportive, aux actes de naissance pour les étudiants au Pacifique. Nous avons aussi de plus en plus de demandes d'actes de naissance pour des thèmes assez étranges, peut-être à cause de l'an 2000. Fausse déclaration de naissance, certificats de nationalité, qui était une prérogative du tribunal d'instance, nous sommes également responsables de l'authenticité des actes délivrés, sont également concernés. »

Les agents de l'état civil, qui sont assermentés et responsables pénalement de l'authenticité des actes délivrés, sont également concernés.

« Depuis le début de l'année, nous avons enregistré environ mille demandes d'actes supplémentaires par mois. Indique Marie-France, qui travaille au service du courrier. Cela va des fiches d'Etat civil pour le moindre licence sportive, aux actes de naissance pour les étudiants au Pacifique. Nous avons aussi de plus en plus de demandes d'actes de naissance pour des thèmes assez étranges, peut-être à cause de l'an 2000. Fausse déclaration de naissance, certificats de nationalité, qui était une prérogative du tribunal d'instance, nous sommes également responsables de l'authenticité des actes délivrés, sont également concernés. »



# Renne de presse



## Sous les lambris de l'Hôtel de ville, la grève



## Liberation Champagne

**3 décembre 99**

Après un jour de grève, les agents municipaux rennais ont obtenu une victoire partielle. Le conseil municipal a voté pour l'application du décret de 1997 relatif aux indemnités des agents territoriaux. Le maire socialiste, Edmond Hervé, a refusé de signer le décret. Les agents ont décidé de continuer la grève.

## Conflit à la mairie de Rennes

**RENNES DE NOTRE CORRESPONDANT**

**« COMMUNAUX » EN GRÈVE**

La bandelette sommairement peinte fait un peu tache sur le fronton de la mairie. C'est le symbole de la grève des agents municipaux. Les négociations sont en panne. Le conseil municipal a voté pour l'application du décret de 1997, mais le maire Edmond Hervé refuse de le signer. Les agents restent dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville.

## Rennes : les « communaux » en grève pour obtenir des primes

**LE MAIRE SOCIALISTE A REFUSÉ DE SIGNER LE DÉCRET DE 1997. LES AGENTS TERRITORIAUX RECHERCHENT UN ACCORD AVEC LE MAIRE SOCIALISTE ET LE CONSEIL MUNICIPAL.**

Les syndicats réclament l'application d'un décret de 1997 qui vise à harmoniser les grilles d'indemnisation. Mais chaque collectivité est libre de fixer ses propres barèmes.

**« AUCUNE CONSIDÉRATION »**

Voilà six mois que les « communaux » réclament l'application d'un décret signé par le gouvernement de Lionel Jospin en 1997, rappelant leurs délégués syndicaux. Ce texte autorise les collectivités locales à accorder une indemnité à certaines catégories de cadres administratifs, éboueurs, fossoyeurs, éducateurs sportifs, aides ménagères, agents des écoles maternelles et quelques autres. Les agents rennais se seraient probablement contentés du minimum prévu par ce décret, mais le maire avait accepté de dispenser cette indemnité, au moins pour ceux qui travaillent en dehors de l'hôtel de ville et participent à l'occupation d'une salle de la mairie depuis le 29 novembre.

**Le Monde**  
10 décembre 99

## « Humiliés », les agents municipaux rennais durcissent leur mouvement

**RENNES** - Les agents municipaux de la ville de Rennes, en grève depuis neuf jours, ont décidé mardi, en assemblée générale, de durcir leur mouvement, estimant avoir été « humiliés » et « humiliés » par le maire socialiste, Edmond Hervé, qui a refusé de signer le décret de 1997.

**Presses Océan**  
8 décembre 99

Les agents ont décidé de faire part de leur lassitude. Une jeune femme se livre à une démonstration de force. C'est tout ce qu'elle peut faire pour le moment. Elle est agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), on dit dame de service. Avec huit ans d'ancienneté, elle se plaint de conditions de travail et de 6 000 F.

## RÉMUNÉRATIONS Dixième jour de grève des agents municipaux

## Rennes paralysée pour une prime

Rennes : Nathalie Bougeard

**Le Figaro**  
9 décembre 99

Le personnel communal en grève et occupent l'hôtel de ville est heureux de nous accueillir dans le grand salon.

Le conseil municipal a voté pour l'application du décret de 1997, mais le maire Edmond Hervé refuse de le signer. Les agents restent dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville.



Hier, les grévistes ont refusé la proposition du maire PS Edmond Hervé, d'une prime de 208 francs par mois pour 2000 et de 416 francs pour 2001. (08)

« Edmond Hervé a indiqué que ce texte était transposable à la fonction publique territoriale. Depuis le printemps dernier, toutes nos demandes sont restées lettre morte ». Au début du conflit, Edmond Hervé, le maire PS de la capitale bretonne, avait proposé à 1 000 agents municipaux de leur verser une prime mensuelle de 208 francs par mois pour 2000 et de 416 francs pour 2001. Mais lorsque les responsables syndicaux ont procédé au vote des grévistes, tous sans exception se sont prononcés contre cette proposition.

## Grève des employés municipaux rennais pour une augmentation de leur régime indemnitaire

Depuis le 29 novembre, des employés municipaux de la ville de Rennes exigent l'indemnité d'exercice de missions des préfetures. Installés dans les salons de l'hôtel de ville et dans plusieurs bureaux, plusieurs centaines d'agents territoriaux n'ont pas de mots assez durs pour condamner la politique de ressources humaines de la ville.

**La Gazette des Communes**  
13 décembre 99

Le conseil municipal a voté pour l'application du décret de 1997, mais le maire Edmond Hervé refuse de le signer. Les agents restent dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville.

## Rennes : le maire contesté par les agents municipaux

**LE MAIRE SOCIALISTE A REFUSÉ DE SIGNER LE DÉCRET DE 1997. LES AGENTS TERRITORIAUX RECHERCHENT UN ACCORD AVEC LE MAIRE SOCIALISTE ET LE CONSEIL MUNICIPAL.**

Les agents municipaux de la ville de Rennes sont en grève depuis douze jours. Pour réclamer l'octroi par la ville d'une prime de 1000F, prévue par un décret de 1997. Ils occupent jour et nuit les salons de l'hôtel de ville.

**Dernières Nouvelles d'Alsace**  
11 décembre 99

Le premier magistrat a, hier, renouvelé les propositions faites en début de semaine, soit une prime de 208 francs mensuels jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, puis 416 francs. Ces propositions ont été très largement rejetées lors d'un vote à bulletin secret en fin d'après-midi. Et la grève a été reconduite à l'unanimité.

# protocole d'accord



Le Secrétaire Général

le 14 janvier 2000

Telephone : 02 99 28 57 05  
Telecopie : 02 99 28 40 24

Notre référence :  
DGPA/GS/MP/PL-CS

## PROTOCOLE D'ACCORD

1) En application du décret 97-1223, concernant l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures, une prime annuelle de 5 000 F nette est créée. Elle sera versée mensuellement à partir du 1er janvier 2000 à raison de 416 F net par mois à tous les agents éligibles. Le niveau de la prime, valeur au 20/12/1999, sera actualisé en fonction des évolutions générales de traitement de la fonction publique. L'indice 500 net majoré (valeur 1er décembre 1999) sera utilisé comme base d'indexation afin de prendre en compte tout à la fois les augmentations générales calculées en taux et les éventuelles attributions de points uniformes dès lors qu'elles concernent l'ensemble des fonctionnaires.

2) Les agents statutaires, non concernés par ce décret et ayant une rémunération nette globale inférieure ou égale à 7 500 F, recevront une indemnité nette annuelle de 2 500 F. Cette indemnité sera versée mensuellement à partir du 1er janvier 2000, soit 208 F net. Un lissage s'effectuera pour toutes les rémunérations globales comprises entre 7 500 F et 7 708 F. Le niveau de la prime, valeur au 20/12/1999, sera actualisé en fonction des évolutions générales de traitement de la fonction publique. L'indice 500 net majoré (valeur 1er décembre 1999) sera utilisé comme base d'indexation afin de prendre en compte tout à la fois les augmentations générales calculées en taux et les éventuelles attributions de points uniformes dès lors qu'elles concernent l'ensemble des fonctionnaires.

3) Conformément aux déclarations de Monsieur le Secrétaire Général (1), le 10 décembre devant l'Assemblée Générale, le Maire de Rennes est prêt :

- à ne pas diminuer le montant de la prime de fin d'année en cas de maladie, à compter du 1/1/99,
- à revoir le dispositif d'attribution de l'IFTS aux cadres B et aux cadres A.

4) En ce qui concerne les retenues de salaire pour grève :

- a - Les jours de grève seront retenus sur les salaires (à raison d'un jour par mois à compter de mars 2000). Toutefois, les agents qui le souhaitent pourront transformer jusqu'à la moitié des jours de grève devant être retenus en jours de congés.
- b - Le décompte des jours de grève ne retiendra pas les samedis et les dimanches.
- c - La journée du lundi 13 décembre, consacrée à la consultation et à la reprise du travail, ne sera pas comptée comme journée de grève.

5) Un comité technique d'application, du présent protocole d'accord, sera mis en place.

Les parties signataires réaffirment leur attachement au dialogue, un dialogue auquel chacune et chacun doit pouvoir pleinement participer de manière continue et constructive.

Dans un esprit de justice et de cohérence, le Maire confirme l'intention, exprimée dès les premières heures du conflit, de réexaminer la situation indemnitaire de certaines catégories non concernées par le présent protocole.

(1) "Je souhaite encore vous dire que d'autres dispositions concernant le régime indemnitaire sont envisagées dans les semaines, les mois qui viennent.

- Nous avions l'intention, à la demande des organisations syndicales, de revoir le principe de l'abattement du supplément indemnitaire pour maladie.

- Nous souhaitons revoir le dispositif d'attribution de l'IFTS aux cadres B et aux cadres A ; pour les B, notre état d'esprit est de remettre en cause l'individualisation telle qu'elle est pratiquée et d'augmenter notamment le niveau de ceux qui sont à la base. Sur les A, les marges sont plus réduites mais nous pensons utiliser toutes les ressources permises par les textes. Le Maire avait avancé ces propositions, parmi d'autres, lundi dernier."

Pour la CGT,

Pour l'UGICT-CGT,

Pour la CFDT,

C.C.T./  
Pour FO,

Le Maire,

G. GORRE

G. PROVOST

D. LAHAIS

H. ROLLAND

E. HERVE

Que toutes celles et tous ceux qui ont soutenu activement notre grève soient sincèrement remerciés.

Merci à Ouest France pour l'utilisation de leurs photos  
et à celles et ceux qui ont bien voulu nous en prêter.

Ce journal a été réalisé par Pierrette Basseville, Annick Desnos, Yves Juin, Jean-Pierre Métayer,  
Henri Rolland, Françoise Tyrant.